

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept janvier deux mille vingt et un à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	20/01/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	03/02/2021

OBJET :**Subventions à divers associations et organismes N° 2/2021 - Domaine culturel****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc
AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB ,
M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise
DUSSERRE , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , Mme
Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO ,
Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Marie-
José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Claude BOUTRON
procuration à M. Jérôme MAZET, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis
BROCHIER, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND

Absent(s) :

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline
FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida
EYRAUD-YAAGOUB, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir
ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 19 janvier 2021.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 4 FEV. 2021

Affiché ou publié le : - 4 FEV. 2021

SUBVENTIONS N° 2/2021

Domaine d'activité : CULTURE

C.M. du 27/01/2021

	ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2021	Total des subventions accordées 2020
1	OMC	Soutenir et encourager le développement de la culture sous toutes ses formes	Subvention de fonctionnement	6 570,00	6 570,00	6 570,00	6 570,00
2	Université Européenne de Saxophone	Stage de perfectionnement du saxophone avec des professionnels	Subvention de fonctionnement	17 100,00	17 100,00	17 100,00	17 100,00
3	Université d'Etudes et de Loisirs des Alpes du Sud	Organisation d'une université pour étudiants étrangers, de séjours linguistiques et de formations diverses pour tout public	Subvention de fonctionnement	2 000,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
4	Université du Temps Libre des Hautes Alpes	Activités socio-culturelles pour tout public	Subvention de fonctionnement	5 400,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
5	Anciennes Calandres Alpines	Rassemblement d'amateurs de véhicules anciens, restauration de ces véhicules, organisation de sorties	Subvention de fonctionnement	500,00	450,00	450,00	450,00

ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2021	Total des subventions accordées 2020
6 Comité de Jumelage	Renforce et développe les liens entre Gap et les villes jumelées	Subvention de fonctionnement	8 000,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00

6

TOTAL 38 520,00€

Nombre de subventions votées :

6